

# **OBSERVATOIRE DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE LIEE A LA COVID-19**

---

Février 2022

N.B. : Cet Observatoire a pour objectif de mesurer les conséquences sanitaires et économiques de l'épidémie de Covid-19 en Principauté. Il a été mis en place en complément des rapports réalisés par l'IMSEE en novembre 2020 et janvier 2021.

Ainsi, cette publication présente chaque mois une analyse des données sanitaires, de mortalité et de natalité et est enrichie trimestriellement des données relatives à l'économie et à l'emploi en Principauté.





Pour cette édition :

Les données sanitaires sont arrêtées à fin janvier 2022 ;

Les données de mortalité et de natalité sont arrêtées à janvier 2022

<b>DATES-CLÉS</b> .....	<b>4</b>
<b>1. DONNEES SANITAIRES</b> .....	<b>5</b>
1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19 .....	5
1.2 Vaccination.....	13
<b>2. MORTALITE ET NATALITE</b> .....	<b>18</b>
2.1 Analyse des décès .....	18
2.3 Analyse des naissances.....	20

## DATES-CLÉS

	Janvier	Février
<b>Monaco</b> 	<p><b>-Le 3</b> : Travail à distance obligatoire pour tous les postes qui le permettent dans les secteurs privé et public, jusqu'au 31 janvier 2022. Autorisation de vente d'autotests en grandes surfaces jusqu'au 23 janvier. Distribution d'autotests dans les écoles.</p> <p><b>-Le 8</b> : Limitation des événements à 2 000 personnes. Le nombre de convives à table est ramené de 12 à 8 personnes et l'espacement entre les tables est porté de 1m à 1,5m.</p> <p><b>-Le 10</b> : Extension du pass sanitaire à un certain nombre de secteurs d'activité où les contacts avec la clientèle sont rapprochés et prolongés, pour le personnel et les clients.</p> <p><b>-Le 17</b> : Extension du pass sanitaire aux personnes dont le travail est indispensable à la continuité d'activité de certaines entreprises ou entités publiques assurant des services essentiels à la Principauté.</p> <p><b>-Le 20</b> : Suite à l'émergence du variant Omicron reprise des dispositifs suivants : CTTR, EPCP, CARE.</p> <p><b>-Le 29</b> : Prolongation du travail à distance jusqu'au 4 mars.</p> <p><b>-Le 31</b> : 8 359 cas confirmés de COVID-19 dont 47 décès.</p>	<p><b>-Le 10</b> : 8 956 cas confirmés de COVID-19 dont 48 décès.</p>
<b>France</b> 	<p><b>-Le 3</b> : Télétravail obligatoire pour tous les salariés pour lesquels il est possible, à raison de trois jours minimum par semaine. Limitation des événements à 2 000 personnes en intérieur et 5 000 en extérieur. Les concerts debout seront interdits ainsi que la consommation debout dans les cafés et les bars. Interdiction d'accueillir du public pour les discothèques, jusqu'au 24 janvier inclus.</p> <p><b>-Le 11</b> : 11 907 500 cas confirmés de COVID-19 dont 123 104 décès.</p> <p><b>-Le 15</b> : La validité du pass sanitaire est conditionnée à la dose de rappel pour les adultes de 18 à 65 ans.</p> <p><b>-Le 16</b> : Adoption du projet de loi instaurant le pass vaccinal par le Parlement.</p>	<p><b>-Le 2</b> : Les équipements qui accueillent du public assis peuvent fonctionner à pleine capacité. Le télétravail n'est plus obligatoire mais reste recommandé. Le port du masque n'est plus exigé en extérieur.</p> <p><b>-Le 10</b> : 20 451 810 cas confirmés de COVID-19 dont 130 732 décès.</p>
<b>Italie</b> 	<p><b>-Le 10</b> : Le pass vaccinal est exigé dans les transports, les hôtels, les terrasses de restaurants, les foires et congrès ainsi que les piscines et salles de gym.</p> <p><b>-Le 11</b> : 7 554 344 cas confirmés de COVID-19 dont 139 265 décès.</p>	<p><b>-Le 1<sup>er</sup></b> : Les voyageurs de plus de 6 ans qui entrent en Italie via la France doivent présenter un pass sanitaire valide.</p> <p><b>-Le 5</b> : les activités soumises au pass sanitaire renforcé seront accessibles aux personnes dont le schéma vaccinal est complet avec le résultat d'un test négatif.</p> <p><b>-Le 10</b> : 11 847 436 cas confirmés de COVID-19 dont 149 896 décès.</p>
<b>Monde</b> 	<p><b>-Le 11</b> : 308 458 509 cas confirmés de COVID-19 à travers le monde dont 5 492 595 décès. 9 194 549 698 doses de vaccin administrées.</p>	<p><b>-Le 7</b> : 10 095 615 243 doses de vaccin administrées.</p> <p><b>-Le 10</b> : 402 044 502 cas confirmés de COVID-19 dont 5 770 023 décès</p>

# 1. Données sanitaires

## 1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19

Les données de suivi sanitaire de la Covid-19 sont arrêtées au 31 janvier 2022. Elles proviennent du Département des Affaires Sociales et de la Santé qui regroupe les éléments issus de la Direction de l'Action Sanitaire, du Centre Hospitalier Princesse Grace, de la Cellule d'Enquête Épidémiologique, de la Cellule de Suivi à Domicile, de la médecine de ville, des officines de pharmacie, du Centre Scientifique de Monaco et des laboratoires d'analyses médicales.

### Indicateurs de suivi de la Covid-19 pour les résidents de Monaco au 31 janvier 2022

Nb de cas cumulés	8 358
<i>dont nb de recontaminations</i>	283
Part des résidents infectés	21,1%
Nb d'hospitalisations cumulées	409
Part d'hospitalisation sur le nb de cas cumulés	4,9%
Nb de cas en réanimations cumulés	60
Part de cas en réanimation sur le nb d'hospitalisations	14,7%
Part de cas en réanimation sur le nb de cas cumulés	0,7%
Nb de décès cumulés	47
Part de décès sur le nb de cas cumulés	0,6%

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 31 janvier 2022, le nombre de cas cumulés depuis le début de l'épidémie atteint 8 358, incluant 283 recontaminations. Ainsi, la part des résidents infectés s'établit à 21,1 %<sup>1</sup>.

4,9 % des cas ont nécessité une hospitalisation, soit 409 cas au total, dont 60 en réanimation. La durée moyenne des hospitalisations<sup>2</sup> est de 12,2 jours au global et de 10,4 jours pour les patients n'ayant pas fait de séjour en réanimation.

Les 47 décès (22 hommes et 25 femmes) représentent 0,6 % des cas cumulés. L'âge moyen au décès est de 83,6 ans au global (81,5 ans pour les hommes et 85,4 ans pour les femmes). Près des deux tiers des résidents décédés sont âgés de 80 ans et plus. 12 décès concernent des personnes de nationalité monégasque.

---

<sup>1</sup> Basée sur l'estimation de la population résidente la plus récente (au 31 décembre 2020) soit [38 350 habitants](#).

<sup>2</sup> Les durées d'hospitalisations incluent celles des patients en unité Covid ainsi que celles éventuelles pour d'autres motifs.

### 1.1.1 Situation en janvier 2022

#### Nombre mensuel de cas de Covid-19 pour les résidents de Monaco

	Décembre 2021	Part	Janvier 2022	Part
Nb de cas non vaccinés	760	54,3%	1 466	45,9%
Nb de cas avec schéma vaccinal partiel	35	2,5%	101	3,2%
Nb de cas avec schéma vaccinal complet	471	33,6%	954	29,9%
Nb de cas avec schéma vaccinal dose supplémentaire	134	9,6%	670	21,0%
<b>Nb de cas</b>	<b>1 400</b>	<b>100%</b>	<b>3 191</b>	<b>100%</b>
<i>dont nb de recontaminations</i>	<i>25</i>	<i>1,8%</i>	<i>242</i>	<i>7,6%</i>

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

3 191 nouveaux cas de Covid-19 ont été recensés parmi les résidents de Monaco en janvier 2022. 45,9 % des cas (soit 1 466) concernent des résidents non vaccinés. En décembre 2021 cette part était de 54,3 % (760 cas sur 1 400).

30,0 % des cas (soit 954 patients) concernent des personnes avec un schéma vaccinal complet<sup>3</sup> contre 33,6 % en décembre (471 cas). Plus d'un cas sur cinq (670) possède un schéma vaccinal dose supplémentaire<sup>4</sup> en janvier, contre moins de 10 % (134 cas) en décembre. Il est à noter que l'augmentation du nombre de personnes vaccinées au sein de la population a pour conséquence une augmentation mécanique du nombre de cas de Covid-19 vaccinés.

Le nombre de recontaminations, marginal jusqu'à présent, représente 7,6 % des cas en janvier 2022.

#### Nombre mensuel d'hospitalisations et de réanimations liées à la Covid-19 pour les résidents de Monaco

	Décembre 2021	Janvier 2022
Nb d'hospitalisations	25	87
Nb d'hospitalisations non totalement vaccinées	18	25
Nb d'hospitalisations avec schéma vaccinal complet	4	8
Nb d'hospitalisations avec schéma vaccinal dose supplémentaire	3	54
Nb de cas en réanimation	3	2
Nb de décès	2	9

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Il y a eu 87 hospitalisations de résidents liées à la Covid-19 en janvier 2022 contre 25 le mois précédent. Parmi ces 87 hospitalisations, 25 concernent des personnes non totalement vaccinées<sup>5</sup>, 8 des résidents avec un schéma vaccinal complet<sup>6</sup> et 54 des patients avec un schéma vaccinal dose supplémentaire<sup>7</sup>.

En janvier 2022, 9 décès liés à la Covid-19 sont à déplorer dont 7 personnes non vaccinées.

<sup>3</sup> Vaccination avec deux injections d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique.

<sup>4</sup> Vaccination avec trois injections d'un protocole à deux doses ou une deuxième injection d'un protocole à dose unique.

<sup>5</sup> Non vaccinées ou vaccinées partiellement (une seule injection d'un protocole à deux doses).

<sup>6</sup> Vaccination avec deux injections d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique.

<sup>7</sup> Vaccination avec trois injections d'un protocole à deux doses ou une deuxième injection d'un protocole à dose unique.

### Indicateurs de suivi de la Covid-19 pour les résidents de Monaco par an

	2020	2021	Janvier 2022
Nombre de cas	875	4 292	3 191
Nombre d'hospitalisations	81	241	87
Nombre de réanimations	19	39	2
Nombre de décès	3	35	9
Âge moyen	46	40	37

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Le nombre de cas de covid-19 en 2021 a été près de 5 fois plus important qu'en 2020 alors que celui des décès a été multiplié par 12.

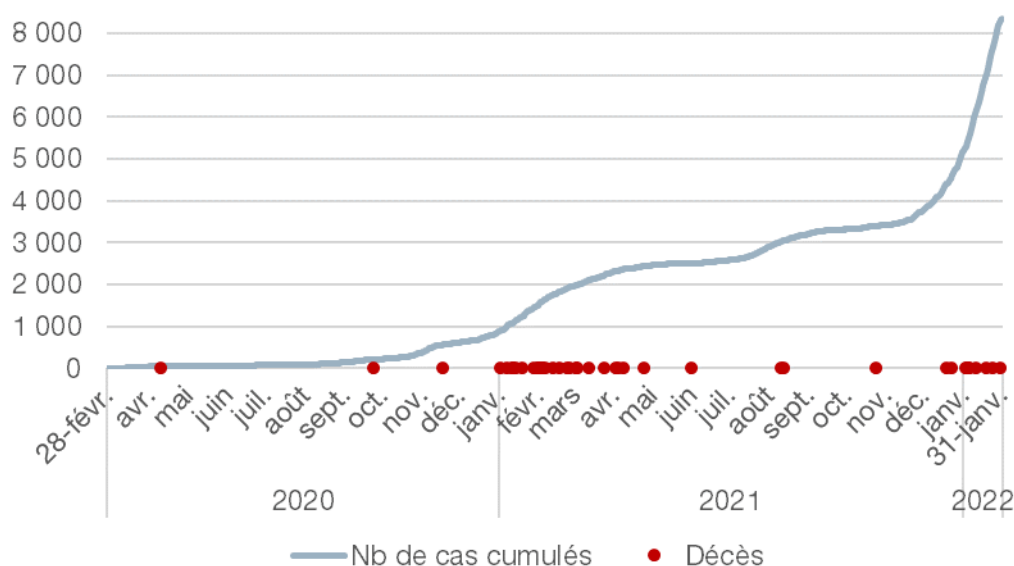
En janvier 2022, 3 191 personnes ont été infectées par la covid-19, soit près de 4 fois plus que sur l'ensemble de l'année 2020 mais avec un nombre d'hospitalisations similaire (87 en 2022 contre 81 en 2020).

Janvier 2022 représente déjà 75 % des cas cumulés de 2021. Cependant, le nombre d'hospitalisation est près de 3 fois inférieur (87 en 2022 contre 241 en 2021) et le nombre de décès est 4 fois moindre (9 contre 35).

Chaque année l'âge moyen des personnes infectées par la covid-19 est en baisse, passant ainsi de 46 ans en 2020 à 37 ans en 2022.

## 1.1.2 Évolution de l'épidémie

Évolution du nombre de cas cumulés et des décès liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 31 janvier 2022, le nombre de cas cumulés depuis le début de la pandémie atteint 8 358, dont 38 % (soit 3 191 cas) pour ce seul mois de janvier.

Évolution du taux d'incidence quotidien<sup>8</sup> de Covid-19 pour les résidents de Monaco



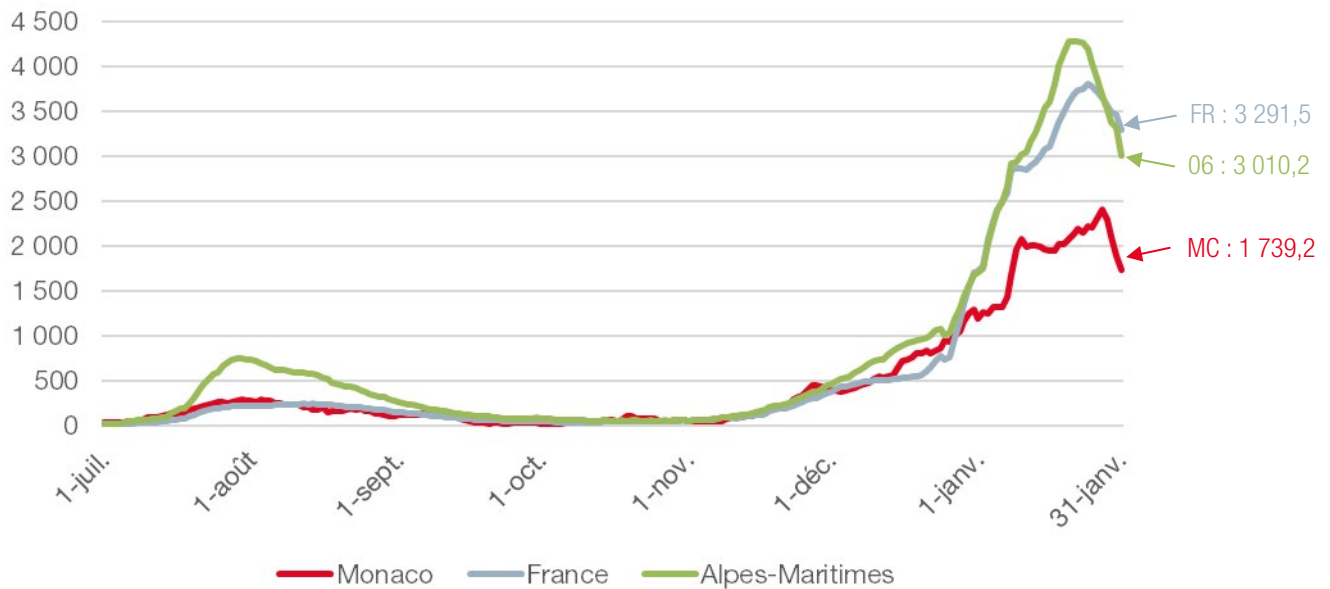
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Alors que jusqu'à récemment le taux d'incidence variait sous la barre des 500 avec des maxima à 449 le 6 février et à 302 le 30 juillet, il est en très forte hausse depuis novembre. Le 27 janvier 2022, il atteint un niveau sans précédent avec 2 409 soit plus de cinq fois supérieur à celui du pic de février 2021.

<sup>8</sup> Le taux d'incidence quotidien correspond au nombre de tests positifs sur les 7 derniers jours pour 100 000 habitants, soit :  $100\,000 \times \text{nb de cas positifs sur 7 jours} / \text{estimation du nb d'habitants}$ . L'estimation de la population résidente la plus récente (au 31 décembre 2020) est de [38 350 habitants](#).



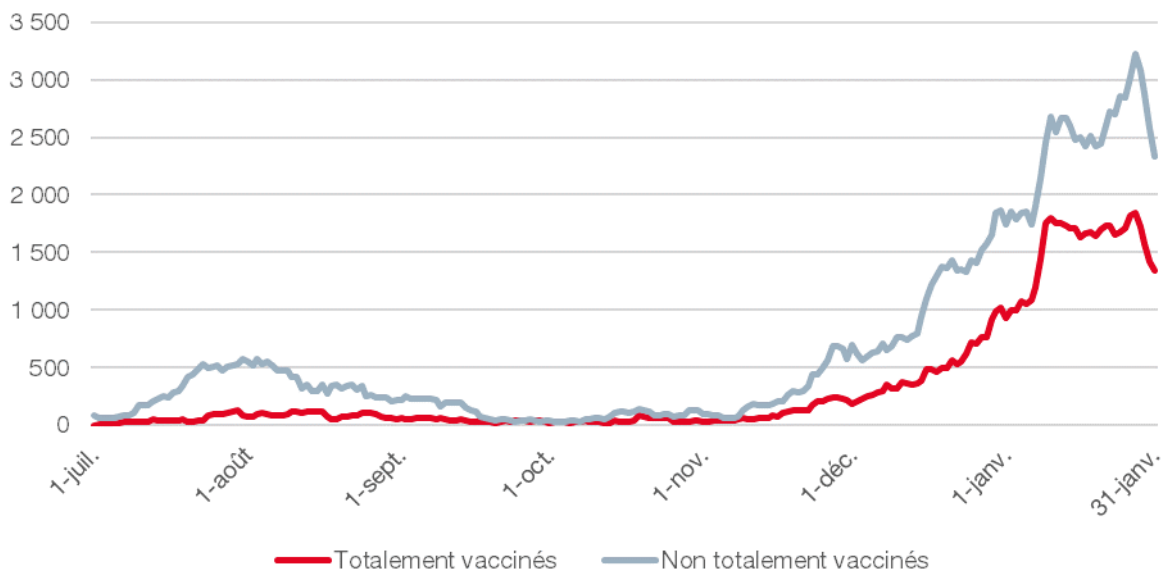
## Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 à Monaco, en France et dans les Alpes-Maritimes



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – Santé publique France – IMSEE

Au 31 janvier 2022, la 5<sup>e</sup> vague épidémique semble ralentir après avoir fortement touché l'ensemble des pays européens. Les taux d'incidence monégasque, français et maralpin ont atteint des niveaux extrêmement élevés avec des maxima de 3 805 le 24 janvier en France, 4 288 le 21 janvier dans les Alpes-Maritimes et 2 409 le 27 janvier à Monaco.

## Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 pour les résidents de Monaco âgés de 12 ans et plus selon le statut vaccinal\*



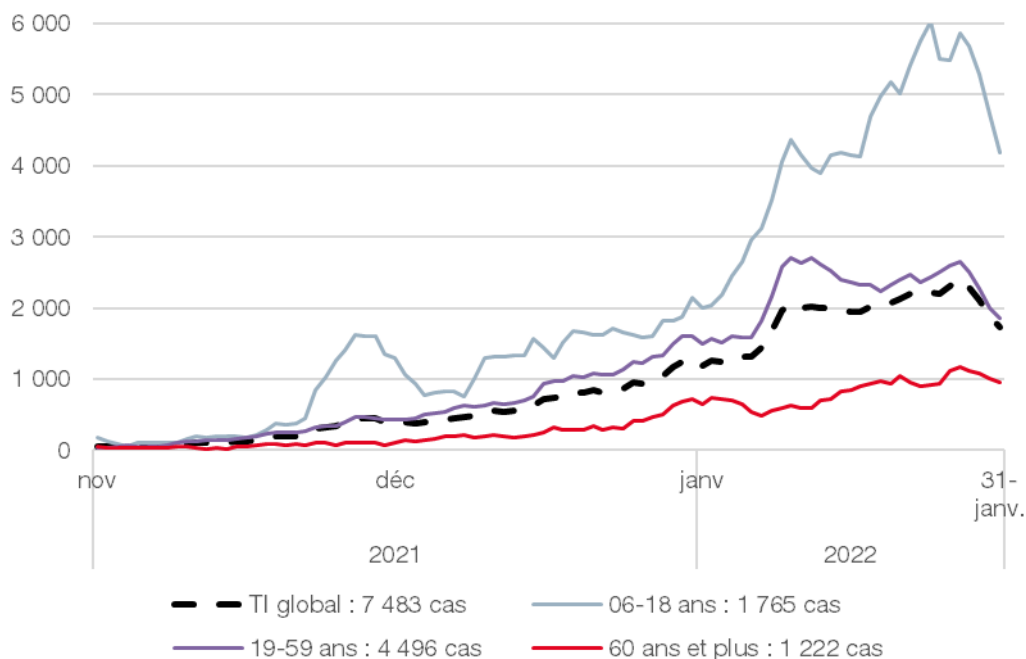
\*Dans ce graphique, sont considérés comme vaccinés totalement les résidents disposant d'un schéma complet (2<sup>e</sup> injection d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique). Un résident n'étant vacciné que partiellement (une seule injection d'un protocole à deux doses) est considéré comme non totalement vacciné.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Le taux d'incidence des résidents non totalement vaccinés est supérieur à celui des totalement vaccinés sur l'ensemble de la période présentée (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021).

Au 31 janvier 2022, le taux d'incidence des résidents non totalement vaccinés atteint 2 330,0 contre 1 338,4 pour ceux totalement vaccinés.

### Comparaison des taux d'incidence par tranche d'âge de Covid-19 des résidents



Les enfants de moins de 6 ans n'étant pas systématiquement testés, ils ne sont pas représentés sur ce graphique.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

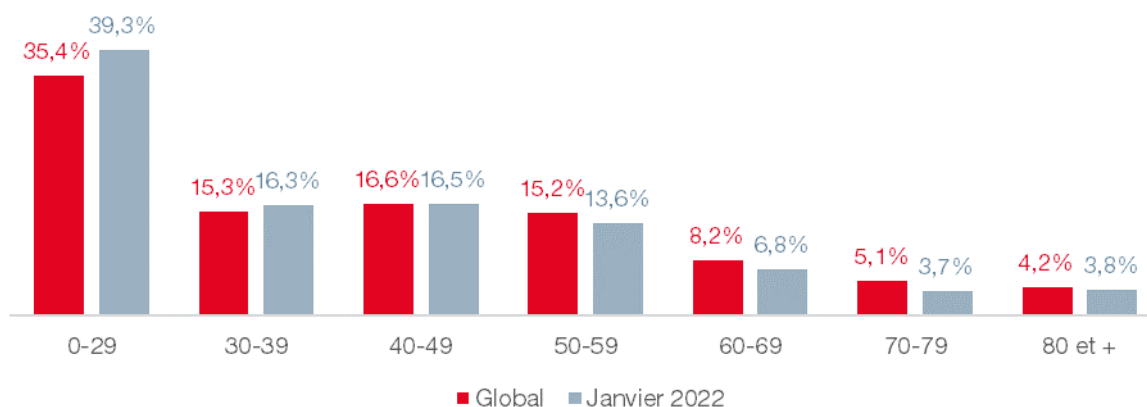
L'évolution des taux d'incidence des mineurs (6-18 ans) et des plus de 60 ans se distingue de celle du reste de la population.

À partir de novembre 2021, le taux d'incidence des 6-18 ans connaît une hausse extrêmement importante. Il atteint un maximum de 6 023,8 le 24 janvier contre 178,5 au 1<sup>er</sup> novembre. L'écart avec le taux global n'a jamais été aussi élevé depuis le début de la pandémie.

Le taux d'incidence des 19-59 ans, relativement proche du taux global atteint son maximum 2 713,1 le 2 janvier 2022.

Celui des 60 ans et plus, qui était comparable au global jusqu'en juillet 2021, reste nettement inférieur depuis. Il s'établit à 950,0 au 31 janvier 2022.

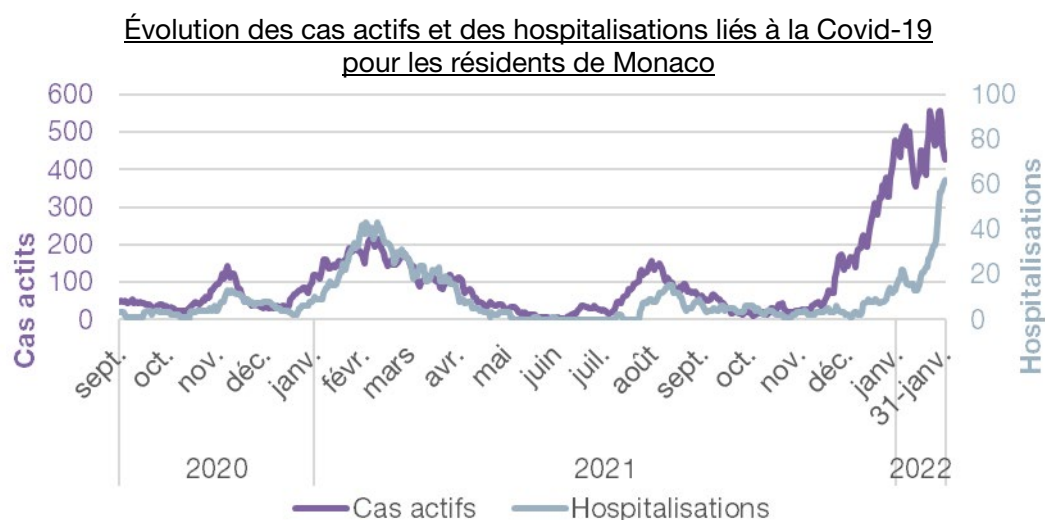
### Comparaison de la répartition par âge des cas de Covid-19



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

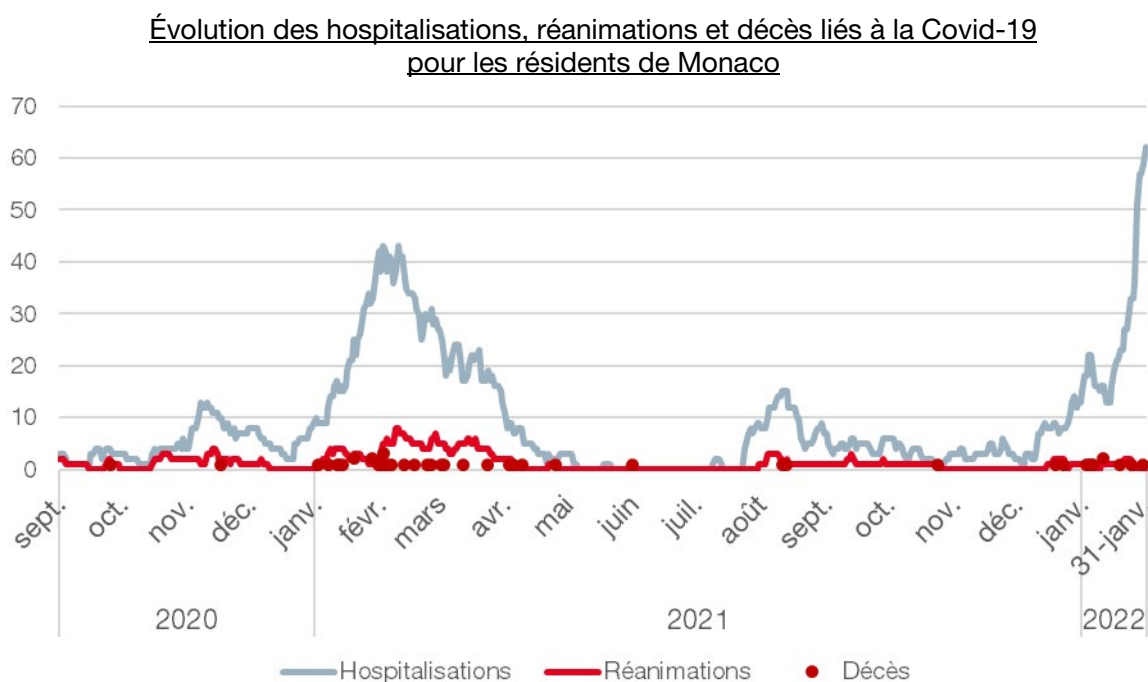
En janvier 2022, près de 40 % des cas ont moins de 30 ans contre 35,4 % depuis le début de l'épidémie. À l'inverse, la part des cas de plus de 50 ans est de 27,9 % sur ce mois, alors qu'elle est de près d'un patient sur trois au global.

### 1.1.3 Caractéristiques des hospitalisations liées à la Covid-19 des résidents de Monaco



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Jusqu'à présent, la cinquième vague se distinguait des autres par une décorrélation entre le nombre de cas et le nombre d'hospitalisations. Mais en janvier 2022, alors que le nombre de cas actifs se stabilise à un niveau très élevé, le nombre d'hospitalisations<sup>9</sup> augmente fortement et atteint son maximum de 62 le 31 janvier 2022.



*N.B. : Les cas en réanimation sont également comptabilisés en hospitalisation.*

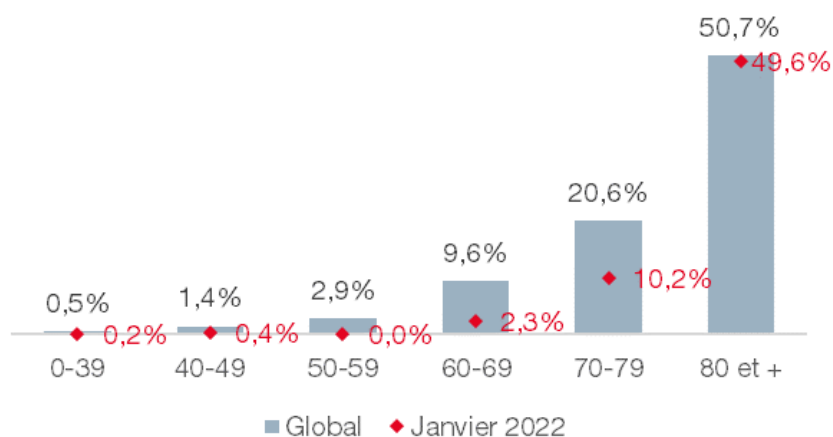
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

En janvier 2022, la vague d'hospitalisations n'entraîne pas une hausse du nombre de réanimations qui ne dépasse pas les 2 personnes.

Toutefois, il y a eu 9 décès en janvier 2022, un nombre comparable à janvier 2021 qui en comptait 10.

<sup>9</sup> Les hospitalisations présentées ici sont celles en unité Covid. Une fois le patient considéré comme guéri de la Covid-19, il n'est plus comptabilisé dans ces graphiques, même s'il reste hospitalisé pour d'autres motifs.

## Part des hospitalisations liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge



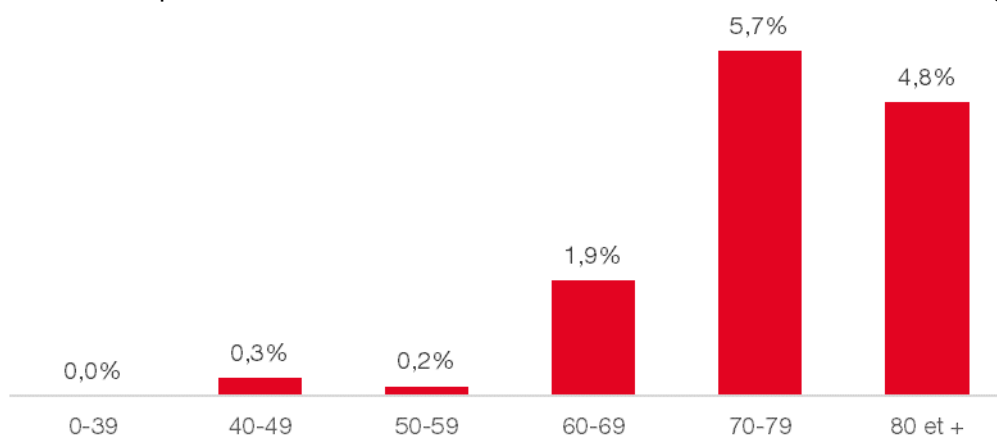
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Lecture : en janvier 2022, 49,6 % des personnes ayant contracté la covid-19 ont nécessité une hospitalisation contre 50,7 % depuis le début de l'épidémie.

La part des hospitalisations augmente avec l'âge. Depuis le début de l'épidémie, 0,5 % des cas âgés de moins de 40 ans sont hospitalisés contre 9,6 % entre 60-69 ans, 20,6 % entre 70-79 ans et plus de la moitié après 80 ans.

En janvier 2022, la part de personnes hospitalisées est plus faible qu'au global pour chaque tranche d'âge même si elle reste très proche pour les plus de 80 ans.

## Part des hospitalisations en réanimation liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Les hospitalisations en réanimation concernent exclusivement des personnes âgées de plus de 40 ans. Depuis le début de l'épidémie, elles représentent 1,9 % des cas entre 60 et 69 ans, 5,7 % des cas entre 70 et 79 ans et 4,8 % pour les résidents de plus de 80 ans.

## 1.2 Vaccination

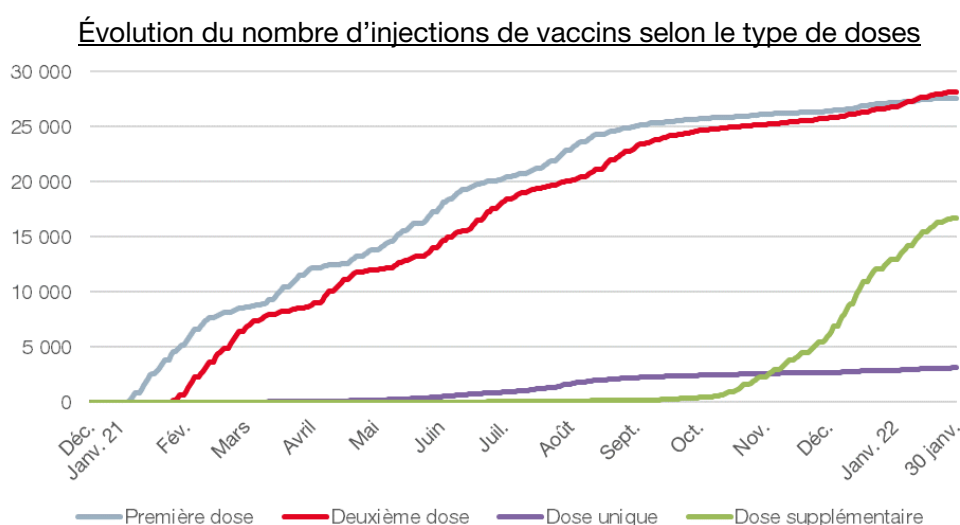
La campagne de vaccination a débuté le 31 décembre 2020 en Principauté<sup>10</sup>. Un seul type de vaccin est pour l'instant administré, le Comirnaty de Pfizer/BioNTech, qui nécessite l'injection de deux doses à 21 jours d'intervalle pour les personnes qui n'auraient pas été précédemment infectées par la maladie et une dose unique pour celles ayant déjà eu la Covid-19.

Depuis le 10 juin 2021, la vaccination est ouverte à toute personne âgée de 12 ans et plus puis par la suite aux non-résidents exerçant une activité professionnelle en Principauté. Début janvier 2022, les enfants de 5 à 11 ans, résidents ou scolarisés en Principauté, risquant de contracter des formes graves de Covid-19 ou vivant dans l'entourage d'une personne immunodéprimée ont pu commencer à être vaccinés au Centre national de vaccination.

Une dose supplémentaire de rappel peut également être administrée aux personnes de 18 ans et plus, sous réserve d'avoir reçu la dernière dose de vaccin contre la Covid-19 plus de six mois auparavant.

Les données de vaccination sont arrêtées au 30 janvier 2022.

### 1.2.1 Évolution de la vaccination



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Au 30 janvier 2022, plus de 75 000 injections de vaccins ont été administrées. Elles incluent plus de 27 600 premières doses et près de 28 200 deuxièmes doses. Le nombre de doses uniques<sup>11</sup> s'établit à plus de 3 100 injections et les doses supplémentaires approchent les 16 700.

La vaccination est paritaire. En effet, 50,6 % des injections concernent des femmes.

#### Répartition des injections selon le pays de résidence au 30 janvier 2022

	Type de doses				Total
	Première	Deuxième	Unique <sup>1</sup>	Supplémentaire	
<b>Monaco</b>	22 025	22 551	1 895	14 537	<b>61 008</b>
<b>France</b>	5 363	5 411	1 193	2 080	<b>14 047</b>
<b>Italie</b>	140	123	15	38	<b>316</b>
<b>Autres*</b>	95	91	8	44	<b>238</b>
<b>Total</b>	<b>27 623</b>	<b>28 176</b>	<b>3 111</b>	<b>16 699</b>	<b>75 609</b>

\*Autres dont non renseignés

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Sur les 75 609 doses administrées au total, plus de 14 000 l'ont été à des personnes habitant en France et plus de 300 à des résidents italiens.

<sup>10</sup> Source : <https://covid19.mc/>

<sup>11</sup> Doses uniques : Les personnes précédemment infectées par la Covid-19 se voient proposer l'administration d'une seule dose de vaccin, étant donné qu'elles conservent une mémoire immunitaire. Cette dose unique de vaccin joue ainsi un rôle de rappel après l'infection.

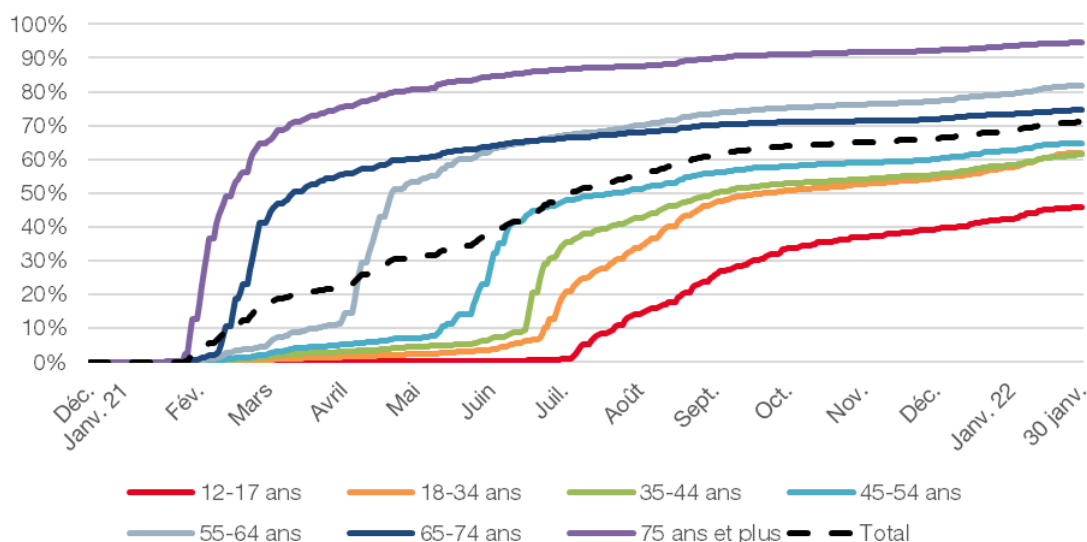
## 1.2.2 Couverture vaccinale

La couverture vaccinale présentée ci-après concerne la population résidente monégasque. Elle comprend :

- Toutes les injections effectuées en Principauté à des résidents ;
- Une partie des injections effectuées à l'étranger à des résidents : d'une part les cas où la première dose a été effectuée à l'étranger puis déclarée au Centre de vaccination afin de pouvoir effectuer la seconde dose en Principauté et d'autre part les cas où les 2 doses ont été effectuées à l'étranger puis déclarées au Centre de vaccination dans le but de demander un pass sanitaire ou d'avoir recours au suivi sérologique.

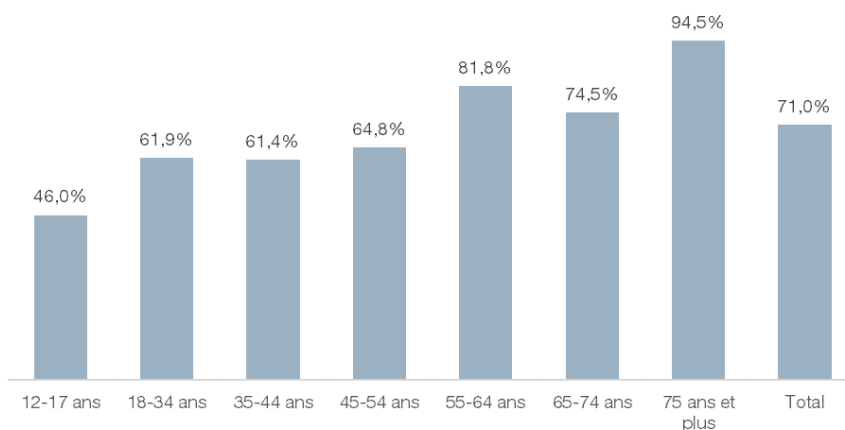
Pour autant, il n'est pas possible de connaître les résidents s'étant fait vacciner à l'étranger et ne s'étant pas déclaré auprès du Centre de vaccination. Ainsi, la couverture vaccinale des résidents demeure sous-évaluée par cette partie non quantifiable de résidents vaccinés à l'étranger et non déclarés.

### Évolution du taux de couverture vaccinale – schéma complet<sup>12</sup> des résidents selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

### Taux de couverture vaccinale – schéma complet des résidents selon la tranche d'âge au 30 janvier 2022



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Le taux de couverture vaccinale – schéma complet pour la population résidente augmente avec l'âge. Au 30 janvier 2022, il est de 71,0 % pour la population résidente en âge d'être vaccinée (12 ans et plus).

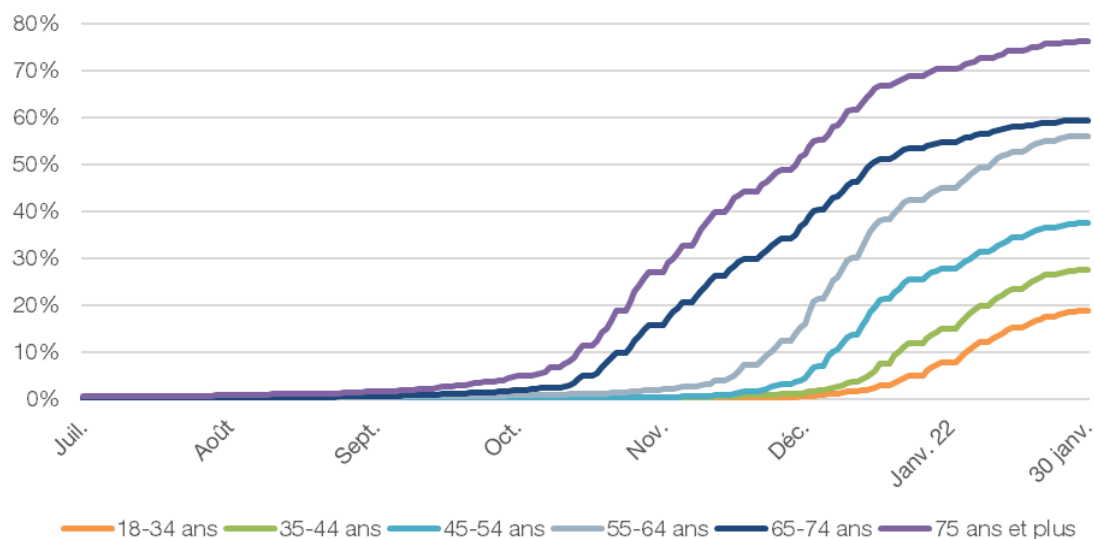
Il est supérieur à 61 % pour toutes les tranches d'âge à partir de 18 ans.

Il est proche des 82 % chez les 55-64 ans et des 95 % chez les 75 ans et plus.

46,0 % des 12-17 ans ont un schéma vaccinal complet.

<sup>12</sup> Couverture vaccinale - schéma complet : Part de la population vaccinée avec une deuxième injection d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique

## Évolution du taux de couverture vaccinale – dose supplémentaire<sup>13</sup> des résidents selon la tranche d'âge



*N.B. : La dose supplémentaire concernant essentiellement des personnes de 18 ans et plus, seules ces tranches d'âge sont présentées.*

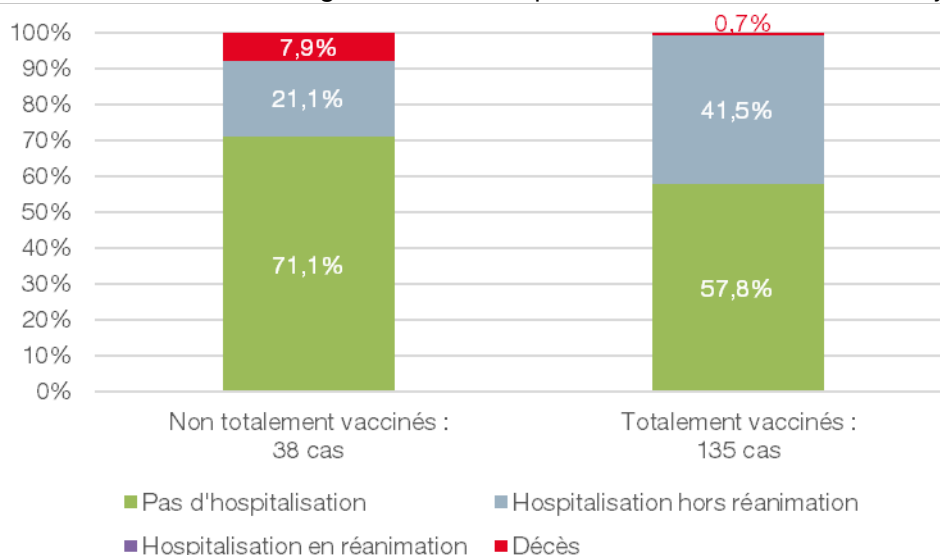
*Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE*

Au 30 janvier 2022, le taux de couverture vaccinale – dose supplémentaire dépasse les 76 % chez les résidents de 75 ans et plus, et est supérieur à 56 % pour toutes les tranches d'âges au-delà de 55 ans.

<sup>13</sup> Couverture vaccinale – dose supplémentaire : Part de la population vaccinée avec une troisième injection d'un protocole à deux doses ou une deuxième injection d'un protocole à dose unique

### 1.2.3 Impact de la vaccination sur les cas positifs

Répartition des cas de Covid-19 âgés de 75 ans et plus selon le statut vaccinal\* en janvier 2022



\*Dans ce graphique, sont considérés comme vaccinés totalement les résidents disposant d'un schéma complet (2<sup>e</sup> injection d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique). Un résident n'étant vacciné que partiellement (une seule injection d'un protocole à deux doses) est considéré comme non totalement vacciné.

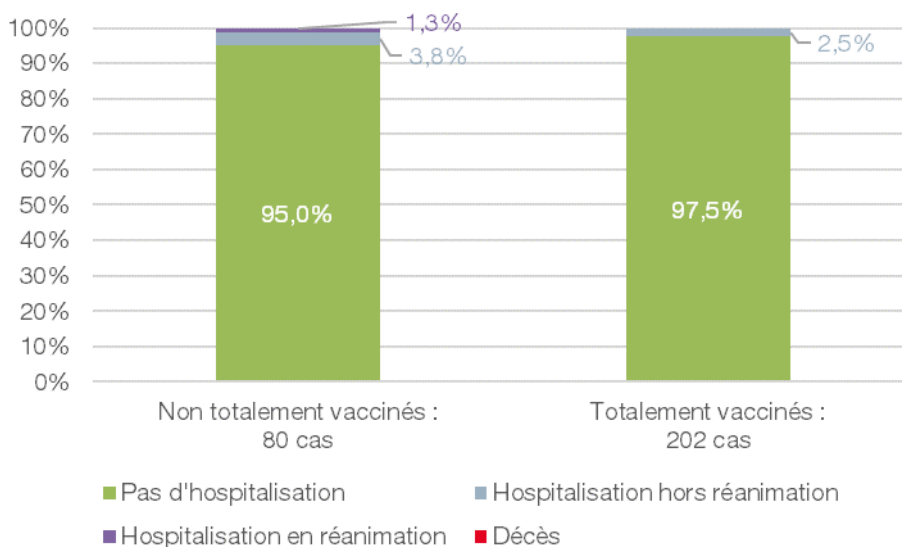
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

En janvier 2022, plus de 70 % des résidents (soit 27 personnes), non totalement vaccinées de plus de 75 ans qui ont contracté la covid-19, n'ont pas nécessité d'hospitalisation. Cependant, 8 ont été hospitalisés et 3 sont décédés.

Parmi les 135 cas de plus de 75 ans totalement vaccinés, 78 (soit 57,8 %) n'ont pas eu besoin d'être hospitalisés mais une personne est décédée.



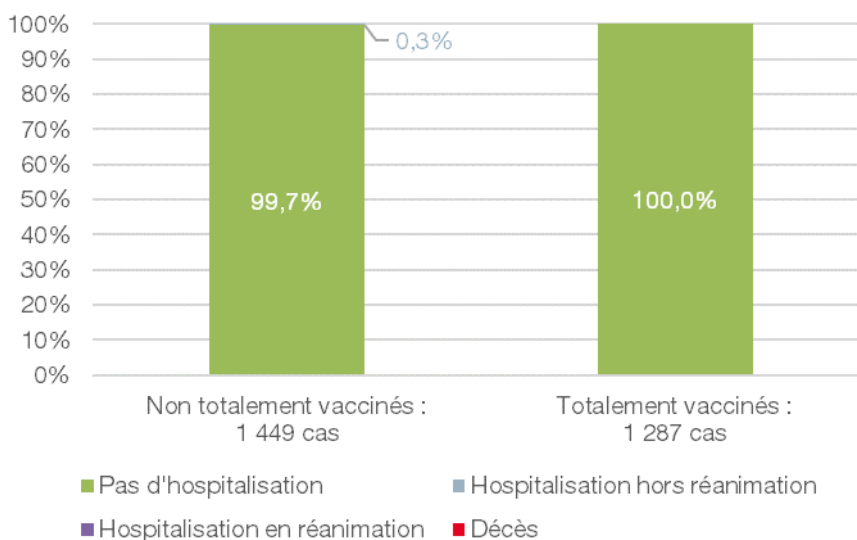
### Répartition des cas de Covid-19 âgés de 60-74 ans et plus selon le statut vaccinal<sup>14</sup> en janvier 2022



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Parmi les cas de covid âgés de 60 à 74 ans, la part d'hospitalisation est de 2,5 % pour les personnes totalement vaccinées alors qu'elle est de 5,1 % pour les non vaccinés dont 1,3 % en réanimation.

### Répartition des cas de Covid-19 âgés de 18-59 ans et plus selon le statut vaccinal<sup>14</sup> ci-dessus en janvier 2022



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Sur les 2 736 cas de covid-19 de moins de 60 ans seulement 5 personnes, toutes non vaccinées, ont nécessité une hospitalisation.

<sup>14</sup> \*Dans ces graphiques, sont considérés comme vaccinés totalement les résidents disposant d'un schéma complet (2<sup>e</sup> injection d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique). Un résident n'étant vacciné que partiellement (une seule injection d'un protocole à deux doses) est considéré comme non totalement vacciné.

## 2. Mortalité et natalité

Il est important de noter que les décès et les naissances présentés ici le sont au sens de la date réelle de l'événement : une naissance ou un décès survenu en fin de mois mais enregistré par la Mairie en début de mois suivant sera considéré dans le mois où l'événement est survenu.

Les données présentées dans cet Observatoire sont donc consolidées d'un mois à l'autre ce qui explique les légères différences qui peuvent apparaître par rapport aux statistiques précédemment publiées.

Les résultats présentés restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

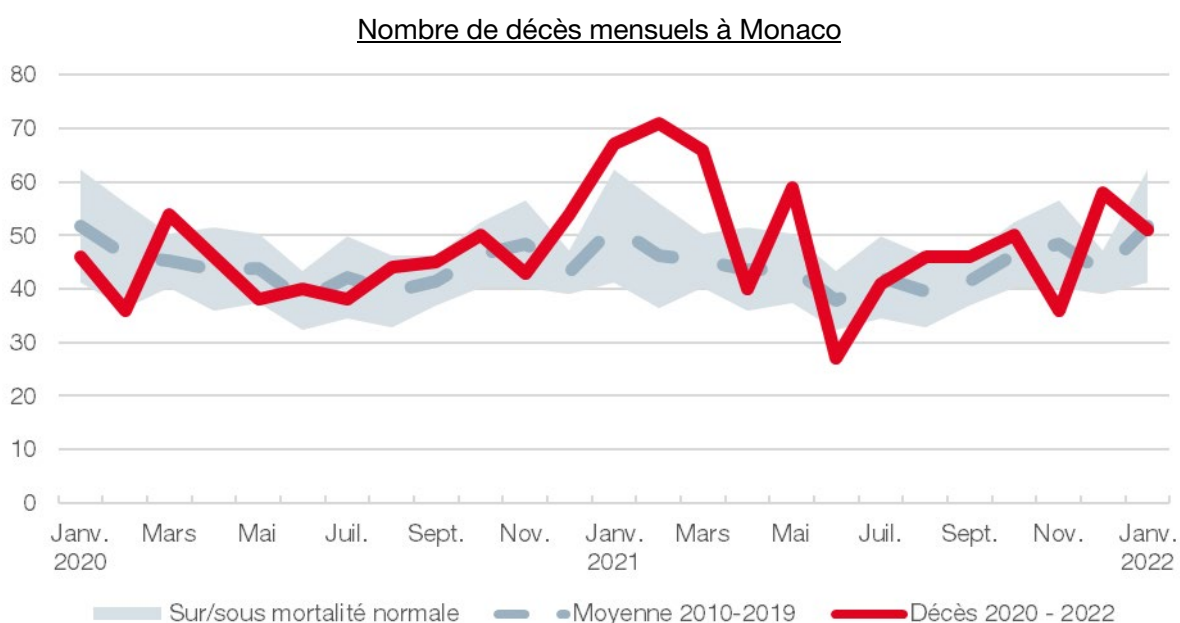
### 2.1 Analyse des décès

Pour rappel, la cause du décès n'est pas une information disponible via les données de l'État Civil.

La sur/sous-mortalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des décès au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la mortalité observée entre 2020 et 2022, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de décès par rapport à la normale.

#### 2.1.1 Décès à Monaco, tous lieux de résidence confondus

Il s'agit ici de tous les décès enregistrés à Monaco, tous lieux de résidence confondus.



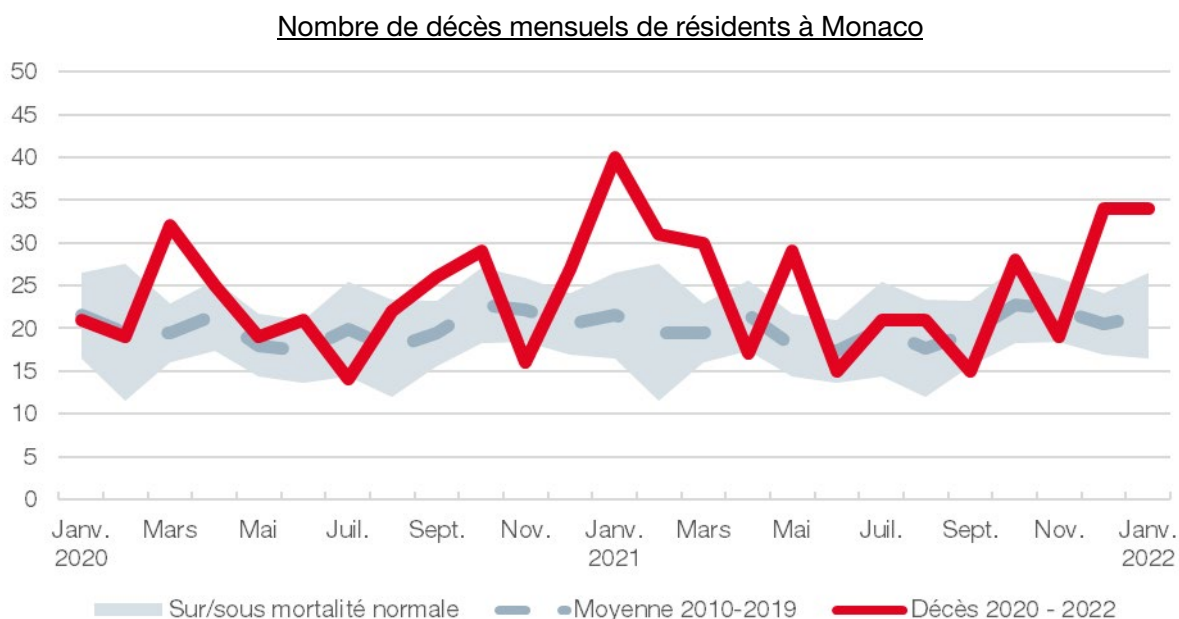
Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en janvier 2022, 51 décès ont été enregistrés à Monaco contre 52 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-mortalité normale située entre 41 et 62 décès.

Avec 51 décès, le mois de janvier 2022 concorde avec la moyenne 2010-2019. Par ailleurs, le nombre de décès est nettement inférieur à celui de janvier 2021 qui en comptait 67.

## 2.1.2 Décès à Monaco de résidents

Il s'agit ici uniquement des décès de résidents à Monaco. Ne sont donc pas comptabilisés les décès de résidents hors de Monaco.



Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en janvier 2022, 34 décès de résidents ont été enregistrés à Monaco contre 22 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-mortalité normale située entre 17 et 26 décès.

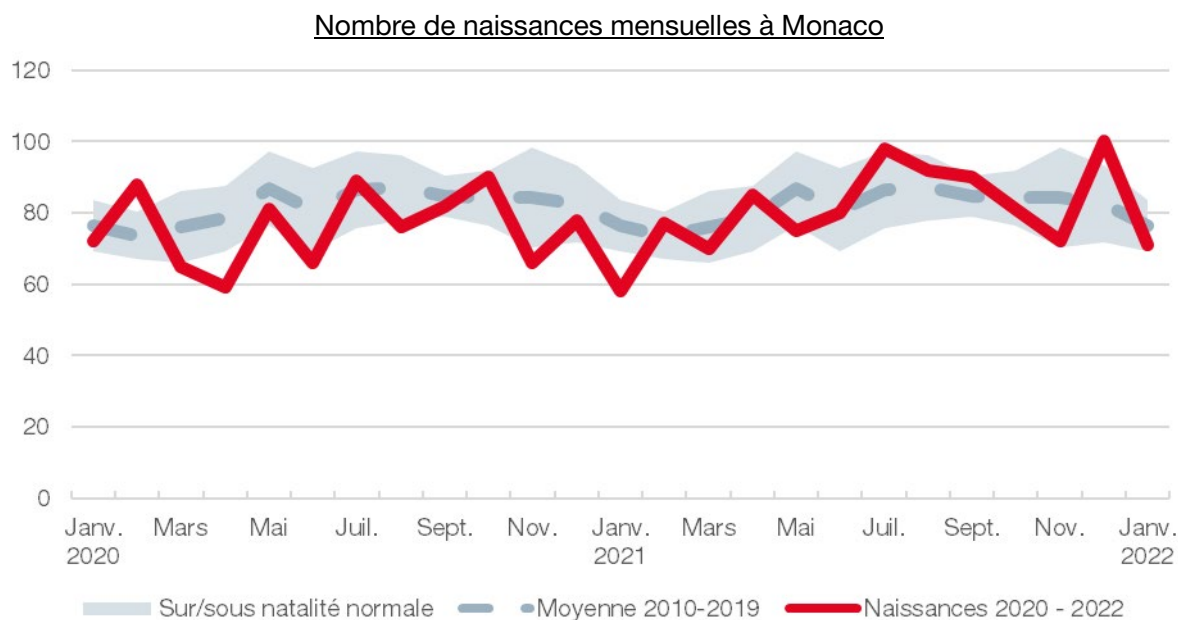
Comme le mois précédent, janvier 2022 compte 34 décès de résidents, présentant une surmortalité élevée. Il est cependant inférieur à janvier 2021 qui en dénombrait 40.

## 2.3 Analyse des naissances

La sur/sous-natalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des naissances au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la natalité observée entre 2020 et 2022, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de naissances par rapport à la normale.

### 2.3.1 Naissances à Monaco, tous lieux de résidence confondus

Il s'agit ici de toutes les naissances enregistrées à Monaco, tous lieux de résidence confondus.



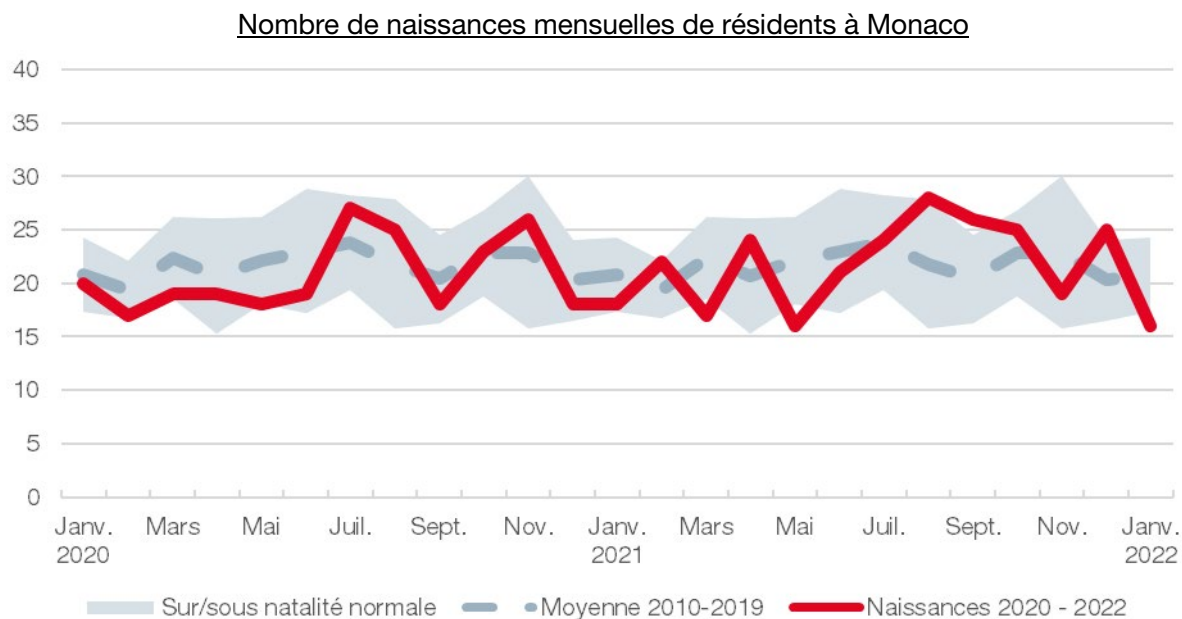
Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en janvier 2022, 71 naissances ont été enregistrées à Monaco contre 76 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-natalité normale située entre 69 et 83 naissances.

Bien qu'inférieur à la moyenne 2010-2019, le nombre de naissances (71) en janvier 2022 est dans l'intervalle de natalité normale.

### 2.3.2 Naissances à Monaco de résidents

Il s'agit ici uniquement des naissances de résidents à Monaco (père et/ou mère résidents).



Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en janvier 2022, 16 naissances de résidents ont été enregistrées à Monaco contre 21 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-natalité normale située entre 17 et 24 naissances.

En janvier 2022, 16 naissances de résidents (conçus en avril 2021 si nés à terme) ont été enregistrées à Monaco soit un nombre inférieur à la sous-natalité normale 2010-2019.

# Observatoire des impacts de la crise sanitaire liée à la COVID-19

*Février 2022*

Pour consulter les publications de l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Publications>

Pour suivre les actualités de l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Actualites>

Pour vous abonner à la newsletter de l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Newsletters>

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA  
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian

98000 MONACO

[www.imsee.mc](http://www.imsee.mc)

